

Monsieur le Maire,

Mes chers Collègues,

Nous commencerons par remercier les services pour la qualité du travail qu'ils fournissent ici pour nous présenter des documents qualitatifs, mais aussi pour le travail au quotidien auprès des Floiracaises et des Floiracais.

Toujours dans une situation de contrainte budgétaire toutefois grâce aux efforts de toutes et tous, nous pouvons faire preuve « si je peux me le permettre » de plus de sérénité, nous éloignant petit à petit de l'effet ciseau qui nous a contraint fortement les années passées.

Des points positifs nous relevons :

- Un résultat cumulé en redressement. Et une capacité à investir maintenue.
- Notre désendettement a baissé, c'est aussi un point satisfaisant.

Nous avons pris connaissance de recettes supplémentaires. Pour partie elles sont affectées aux écoles et à la diminution du tarif de la restauration municipale. Ces mesures touchent les enfants et les personnes âgées à domicile qui sont des publics sensibles, nous pouvons nous féliciter de la solidarité que nous mettons toujours à l'œuvre.

Baisser l'impôt aurait fait surement plaisir à certains toutefois, à vouloir trop baisser les impôts le risque est de rendre le service public payant. En effet, une baisse de l'impôt aurait pu être une idée, mais à notre sens c'est une vraie fausse bonne idée. L'impôt a un sens. C'est notre participation au Service Public.

Nous pouvons aussi être satisfait de l'action culturelle et de la vie associative qui proposent une offre très large.

Nous avons, nous élu.e.s à préserver les conditions de vie de nos concitoyens et chaque année, notre groupe le rappelle nous sommes arrivés à maîtriser nos dépenses nous devons faire le même exercice avec la biodiversité, le climat. Et cela sera l'enjeu des prochaines années. Nous avons 10 ans.

Nous pensons que même à l'échelle municipale, nous pourrions nous engager dans un budget climat via par exemple la mise en place d'une comptabilité analytique permettant l'évaluation de l'impact carbone de chaque dépense.

En effet, en tenant compte de la vulnérabilité du territoire au changement climatique, le coût de l'action doit être interrogé au regard du coût de l'inaction !